

Déchets dans les gares et les trains

Des poubelles pour le tri sélectif des déchets sont mises à la disposition du public dans la plupart des gares les plus fréquentées du pays (Anvers-Central, Ath, Brugge, Bruxelles-Central, Bruxelles-Congrès, Bruxelles-Luxembourg, Bruxelles-Midi, Bruxelles-Nord, Charleroi-sud, Etterbeek, Gembloux, Gand-Saint-Pierre, Louvain, Mons, Namur, Ostende, Ottignies et Tournai).

En 2015, un total estimé de 3.656 tonnes de déchets a été collecté et éliminé pour un coût total de 418.781 EUR.

Au total, ce sont 51% de l'ensemble des déchets collectés dans les gares qui ont été triés (papier/carton, PMC, verre), en 2015. La hausse significative de la production totale de déchets est à mettre en relation avec l'extension progressive du tri sélectif survenue ces 2 dernières années (12 → 15 → 18 gares).

Volume des déchets triés sélectivement dans les 18 gares concernées

	2013	2014	2015
Papier/carton	1.188	1.196	1.454
PMC	319	320	355
Verre	41	41	57
Résiduels	1.515	1367	1.790
Total (tonnes)	3.063	2.924	3.656
Total (€)	330.280	317.849	418.781

Masse et coûts totaux des déchets collectés dans le restant des gares et dans les trains, par Région

	2012	2013	2014	2015
Flandre (tonnes)	3.907	3.542	3.392	3.082
Flandre (€)	490.905	465.172	456.647	416.900
Bruxelles (tonnes)	1.787	1.660	1.564	1.928
Bruxelles (€)	190.029	191.698	163.196	222.413
Wallonie (tonnes)	2.717	2.697	2.663	2.942
Wallonie (€)	276.504	291.617	299.592	320.516
Total (tonnes)	8.411	7.899	7.619	7.953
Total (€)	957.438	948.487	919.435	959.829

Déchets dans les ateliers

Les ateliers de la SNCB génèrent un bon nombre de flux de déchets. Ces ateliers effectuent un tri sélectif, conformément aux prescriptions légales des trois Régions. Cela concerne, en plus des tris classiques, les huiles usées, les matériaux souillés par de l'huile, les batteries, les métaux, le bois, les solvants, etc. Tous les déchets sont enlevés par des collecteurs agréés. Certains déchets tels que les mitrilles et métaux, les huiles usées, les accumulateurs au plomb,... sont économiquement valorisables.

En 2015, la production globale des déchets d'ateliers est restée stable. Comme chaque année, la quantité de déchets valorisables (essentiellement des mitrilles/métaux) fluctue suite à un degré d'activité variable, plus particulièrement des ateliers centraux (Malines, Gentbrugge, Cuesmes et Salzinnes).

Flux de déchets globaux des ateliers

		2013	2014	2015
Masse totale des déchets	Quantité (tonnes)	13.771	13.940	15.234
Déchets valorisable au niveau économique	Quantité (tonnes)	5.308	4.705	5.619
	Revenu (€)	1.731.553	1.751.472	1.768.670
Autre déchets	Quantité (tonnes)	8.463	9.235	9.615
	Coût (€)	754.585	744.673	796.072

Déchets dans les bâtiments administratifs

Les bureaux les plus importants de la SNCB se situent à Bruxelles. Leur production de déchets correspond approximativement au 2/3 de celle des autres bâtiments administratifs de la SNCB dans le reste du pays. Conformément à la législation en vigueur, les déchets dangereux sont triés (toners et cartouches d'impression, piles, tubes TL,...). Les déchets de bureaux non dangereux font aussi l'objet d'un tri sélectif (papier/carton et PMC).

En 2014, la restructuration de la société s'est traduite par une forte hausse du tonnage des déchets de papier-carton, résultant des nombreux déménagements et du tri des archives associé. En 2015, la production de déchets des bâtiments administratifs bruxellois retrouve un niveau similaire à celui de 2013.

		2013	2014	2015
Déchets non dangereux	Masse (tonnes)	1.000	1.225	1.071
	Coût (€)	91.777	94.721	100.491
Déchets dangereux	Masse (tonnes)	1	1	1
	Coût (€)	1.763	1.747	2.083